



ForêtNeuchâtel

Association des propriétaires forestiers

RAPPORT ANNUEL 2025

ForêtNeuchâtel

Chemin des Longues Raies 13
2013 Colombier – Suisse

Contact

Téléphone : 032 730 39 42
E-mail : foretneuchatel@foretneuchatel.ch

Conception et rédaction

Stéphane Brawand

Couverture

Crédit : S. Brawand

Responsabilité du contenu

Le contenu de ce rapport est publié sous la responsabilité du Conseil d'administration de ForêtNeuchâtel.

Crédits photos

Les photographies publiées dans ce rapport sont utilisées avec l'autorisation de leurs auteurs ou libres de droits. Toute reproduction ou utilisation par des tiers est interdite sans autorisation.

Date de publication

Avril 2026

Le mot du Président

Le 12 décembre 2025, le Conseil fédéral a adopté la stratégie intégrale pour la forêt et le bois 2050, annoncée depuis plusieurs années. Cette stratégie, qui combine dans la pratique les politiques forestières et de la ressource bois, se concentre sur les lacunes à combler et les potentiels d'optimisation à exploiter pour mettre en place un système forêts - bois fonctionnel. Elle propose à cette fin des pistes de mise en œuvre concrètes. La stratégie intégrale pour la forêt et le bois 2050 n'est donc pas une stratégie « en conditions favorables », elle montre les défis à relever et les paradoxes à résoudre.

Elle souligne en premier lieu la nécessité de financer des mesures qui génèrent des synergies entre protection et utilisations des ressources forestières et d'éviter les mesures ségréguées s'attellant à l'une ou l'autre dimension de la multifonctionnalité des forêts ou de la ressource bois.

Mesdames, Messieurs, Chères Amies, Chers Amis, Chers PROPRIÉTAIRES FORESTIERS, à nous de veiller à l'avenir également à l'équilibre des prestations de nos forêts et particulièrement au volet économique.

Cette année marque en outre les 150 ans de la loi sur les forêts, législation pionnière et couronnée de succès.

Le rapport annuel vous renseigne sur l'ensemble de nos activités. Nous allons, comme par le passé, nous engager avec toutes nos forces pour défendre au mieux les intérêts de nos membres.

Je tiens, Mesdames, Messieurs, à vous exprimer ma gratitude pour votre confiance, à remercier mes collègues du Conseil d'administration et du Comité directeur pour leur soutien, nos collaborateurs pour leur engagement sans faille, le Conseil d'Etat et le SFFN pour l'excellente collaboration et leur disponibilité, ainsi que l'ensemble des acteurs de la forêt et de la filière du bois pour leur contribution.

Jean Wenger, Président

Sommaire

ASSOCIATION ET MEMBRES	1
ORGANES ET ADMINISTRATION	1
ASSEMBLEE GENERALE	1
CONSEIL D'ADMINISTRATION	1
COMITE DIRECTEUR	1
ADMINISTRATION	2
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025.....	3
CONTEXTE GLOBAL.....	3
ACTIVITES GENERALES DE FORETNEUCHATEL EN 2025	3
REPRÉSENTATION DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS.....	4
COORDINATION AVEC LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET PROFESSIONNELS	4
CERTIFICATION FORESTIÈRE	5
PROJETS SPÉCIFIQUES ET MANDATS.....	6
MARCHÉ DU BOIS ET VENTE DE BOIS PRÉCIEUX	8
MARCHE DU BOIS EN 2025	8
20 ^e VENTE GROUPEE DE BOIS PRECIEUX	8
COMMERCIALISATION DES BOIS.....	9
COMMISSION COMMERCIALE	9
COMPTES 2025 ET BUDGET 2026	10
PERSPECTIVE 2026	10
PERSPECTIVES DE MARCHE 2026.....	10
OBSERVATOIRE ECONOMIQUE	11
CERTIFICATION	11
PROJETS.....	11
EVENEMENTS.....	11
CONCLUSION.....	12
ANNEXES.....	14

Association et Membres

Au 31 décembre 2025, ForêtNeuchâtel compte 120 membres. L'association a enregistré six admissions de membres privés durant l'exercice.

L'ensemble des surfaces de ses propriétaires forestiers représente environ 75% de l'espace boisé du canton et se répartissent de la manière suivante :

- 28 propriétaires publics
- 92 propriétaires de forêts privés, membres individuels et associatifs

Organes et administration

Assemblée générale

La 112^e Assemblée générale s'est tenue le 20 mai 2025 à La Chaux-de-Fonds. Ouverte à 9h15 par le Président Jean Wenger et agrémentée de plusieurs intermèdes musicaux, elle a réuni de nombreux représentants des milieux forestiers, institutionnels et associatifs.

Les instances ont été reconduites avec l'élection du président et la réélection de plusieurs membres du Conseil d'administration, soit Jean Wenger (Président), Natacha Aubert, Marc Ballmer-Mees, Jan Boni, Mario Clottu, Jean-Maurice Ducommun, Simon Eschler, Aloïs Fässler, Cédric Geiser, Daniel Geiser, Christian Hostettler, Pascal Oppliger, Stéphane Rosselet, Alain Tüller et Pierre Alfter (qui démissionnera en août). Plusieurs nouveaux membres ont été intégrés, il s'agit de Sarah Favre, Ilinka Guyot, Johanna Lott Fischer, Carine Muster et Eric Sivignon.

Les comptes 2024 ont été approuvés. Les projets 2025 portent notamment sur le pilotage de Forêtexcellence, des essais liés à la recherche d'alternatives à la cyperméthrine et la vente de bois précieux.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni deux fois en 2025, en avril et novembre, dans les locaux de ForêtNeuchâtel à Colombier. Ces séances ont été consacrées aux informations du Comité directeur et à la situation forestière du canton, à la vente de bois précieux, à la préparation du budget et des comptes de l'association, à la certification, au marché du bois et à la politique forestière.

Comité directeur

Le Comité directeur, composé de MM. Jean Wenger, Daniel Geiser, Marc Ballmer-Mees, Simon Eschler et Aloïs Fässler, s'est réuni six fois afin de s'occuper des affaires courantes, telles que :

- La préparation des séances du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale ;
- La vente groupée de bois précieux ;
- Les comptes et budget ;
- Les contacts avec ForêtSuisse ;
- L'association Forêtexcellence ;
- La surveillance du marché et les décisions stratégiques.

Il s'est en outre occupé des tâches particulières, comme :

- Les nombreuses prises de contact avec les différents acteurs de la forêt ;
- Les prises de position sur les diverses consultations soumises à ForêtNeuchâtel.

Administration

Les tâches opérationnelles telles que les prestations de ForêtNeuchâtel à l'attention de ses membres et le traitement des affaires courantes sont assurées par le bureau permanent de ForêtNeuchâtel, dont le siège se situe à Colombier.

Le secrétariat du bureau de ForêtNeuchâtel est atteignable au 032 730 39 42 (8h30-11h30) ainsi que par courriel à foretneuchatel@foretneuchatel.ch.

Le site Internet www.foretneuchatel.ch est également à votre disposition.

Collaboratrice/Collaborateur

Le bureau est composé des collaborateurs suivants :

- **Mme Chantal Meystre-Huguelet**

Fonction	Secrétaire comptable
Tâches principales	Information aux membres Comptabilité, boucllement Facturation Correspondance et secrétariat Saisie et rédaction des procès-verbaux Secrétariat et comptabilité de l'association Forêtexcellence

- **M. Stéphane Brawand**

Fonction	Chargé d'affaires
Tâches principales	Marché du bois Vente de bois précieux Service de courtage Information et support aux membres de l'association Relation avec les acteurs de la filière forêt-bois Collaboration avec les partenaires de ForêtNeuchâtel Conduite de la certification groupée des forêts dans le canton Vice-président de l'Association ARCF et représentant auprès d'ARTUS Représentation dans différentes commissions et associations Relations avec les partenaires commerciaux Gestion opérationnelle de l'association Forêtexcellence

Rapport d'activités 2025

Contexte global

En 2025, le contexte forestier a été marqué par des conditions climatiques globalement favorables, qui ont contribué à freiner le développement du bostryche par rapport aux années précédentes. Cette évolution a permis de réduire quelque peu la pression sanitaire générale, sans pour autant l'éliminer. Des coupes sanitaires ciblées sont néanmoins restées nécessaires, afin de contenir la propagation du coléoptère et de sécuriser les peuplements fragilisés.

Sur le plan économique, le marché du bois a évolué en 2025 dans un contexte plus contrasté qu'il n'y paraît au premier abord. La demande en grumes est restée soutenue dans les scieries, ce qui s'est traduit par une hausse sensible des prix des bois ronds au cours de l'année. Cette situation favorable s'explique notamment par des stocks de bois ronds inférieurs à la moyenne, conséquence des conditions météorologiques défavorables à la récolte observées l'année précédente. Les perspectives de vente pour les sciages et les produits de construction en bois sont demeurées positives, les acteurs de l'industrie anticipant une demande stable au moins jusqu'aux premiers mois de 2026.

Malgré cette évolution, l'amélioration des conditions de marché ne s'est que partiellement répercutée sur les revenus des propriétaires forestiers, en particulier pour les résineux. Les contraintes liées à la structure du marché, à la composition des assortiments issus des coupes sanitaires et à la nécessité d'assurer un approvisionnement continu ont limité la capacité de valorisation, notamment dans les régions périphériques.

Dans le canton de Neuchâtel, les prix sont restés inférieurs à la moyenne nationale, en raison d'une concurrence plus restreinte entre acheteurs et d'un accès limité aux marchés d'exportation. Le taux de change défavorable de l'euro a continué de freiner les débouchés transfrontaliers et de peser sur les possibilités de valorisation. Dans ce contexte, la coordination entre propriétaires forestiers et acheteurs, portant sur la composition des assortiments, les prix et le calendrier de mise à disposition du bois, est restée un élément déterminant pour répondre aux besoins de l'industrie tout en préservant les intérêts économiques des producteurs.

L'année 2025 a également été marquée par l'annonce de programmes d'allègement budgétaire de la Confédération, visant à maîtriser l'évolution des finances fédérales. Ces perspectives ont suscité des réactions au sein du milieu forestier et ont conduit à s'interroger sur l'évolution future des soutiens publics, notamment en matière d'adaptation des forêts aux changements climatiques. Dans ce contexte, des adaptations seront nécessaires de la part de l'ensemble des acteurs, dans un esprit de responsabilité partagée et de dialogue constructif avec les autorités.

Face à ces enjeux, les démarches destinées à renforcer la transparence du marché, telles que l'élaboration de recommandations de prix pour le bois rond, ainsi que les projets de valorisation fondés sur la qualité, la traçabilité et les marchés de niche, à l'image de Forêtcellence, constituent des leviers importants pour consolider la filière forestière et améliorer durablement la création de valeur au bénéfice des propriétaires.

Activités générales de ForêtNeuchâtel en 2025

En 2025, ForêtNeuchâtel a mené de nombreuses activités en faveur des propriétaires forestiers du canton. Celles-ci se sont concentrées sur la représentation des intérêts des membres, le suivi du marché, la coordination avec les partenaires de la filière et la mise en œuvre de projets structurants. À titre non exhaustif, les principales activités de l'association ont été les suivantes :

- Représentation active des propriétaires forestiers auprès des autorités cantonales, en particulier dans le cadre de la gestion des conséquences économiques des attaques de bostryches et de l'application des mesures de soutien prévues par la nouvelle RPT ;
- Participation de M. Jean Wenger
 - au comité de ForêtSuisse comme vice-président. Cette fonction, assurée au niveau Suisse, est un atout indéniable pour ForêtNeuchâtel ;
 - au comité directeur d'Energie-bois Suisse ;
 - à la commission de l'antenne romande d'Energie-bois suisse ;
 - à la commission forestière cantonale
 - à la commission cantonale de la protection de la nature
 - à la commission consultative de la faune sauvage ;
- Participation aux échanges et travaux menés au sein des organisations faîtières de la filière forêt-bois, ainsi qu'aux conférences et séances de coordination au niveau national et intercantonal ;
- Suivi régulier de l'évolution du marché du bois ;
- Participation aux conférences des présidents et gérants de ForêtSuisse ;
- Organisation de la 20^e vente groupée de bois précieux, incluant la coordination logistique, la sélection des bois, la communication auprès des acheteurs et la valorisation de l'événement auprès du public et des médias ;
- Poursuite et consolidation des collaborations avec les scieurs régionaux, les entreprises d'exploitation forestière et les partenaires de la filière ;
- Suivi et accompagnement des démarches de certification forestière, incluant la préparation et l'organisation des audits planifiés en 2025 ;
- Coordination et poursuite du mandat confié par le SFFN pour le projet pilote relatif aux alternatives aux produits phytosanitaires dans le cadre du PAC des Côtes-du-Doubs ;
- Entretien régulier des échanges avec les associations forestières des cantons voisins.

Représentation des propriétaires forestiers

En 2025, ForêtNeuchâtel a assumé pleinement son rôle de représentation des propriétaires forestiers publics et privés du canton. Dans un contexte marqué par une crise sanitaire durable et une pression économique accrue, l'association s'est engagée à relayer les préoccupations des propriétaires auprès des autorités cantonales et des instances faîtières nationales.

Une attention particulière a été portée aux conséquences financières des coupes forcées liées aux attaques de bostryches. Les échanges avec le Service des forêts, de la faune et de la nature (SFFN) ont notamment porté sur l'application concrète des mesures de soutien prévues dans le cadre de la nouvelle péréquation financière (RPT), en particulier la prise en charge de 75 % du déficit des exploitations menées pour lutter contre le bostryche.

Coordination avec les partenaires institutionnels et professionnels

ForêtNeuchâtel a poursuivi en 2025 une collaboration étroite avec les partenaires institutionnels et professionnels de la filière forêt-bois. Les relations avec ForêtSuisse, Industrie du Bois Suisse, Lignum et les entreprises forestières ont permis d'assurer une circulation régulière de l'information sur l'évolution du marché, les conditions de mise en vente du bois et les contraintes opérationnelles rencontrées sur le terrain.

L'association a également pris part aux réflexions liées à la diffusion future de recommandations de prix pour le bois rond, en lien avec l'initiative parlementaire acceptée par les chambres fédérales. Une réflexion spécifique a été engagée concernant l'adaptation de la rencontre annuelle entre les scieurs et la commission commerciale neuchâteloise, afin d'en assurer la pertinence dans ce nouveau contexte.

Certification forestière

L'Association Romande pour la Certification des Forêts (ARCF) regroupe 101 triages avec quelques 487 propriétaires forestiers certifiés FSC® et PEFC répartis sur les cantons de Vaud, Valais, Neuchâtel, Jura et Genève. La surface certifiée dépasse les 117'000 ha en 2025.

Depuis 2018, l'ARCF fait partie du groupe de certification suisse, ARTUS. ARTUS compte plus de 1'600 membres (FMU) dans toute la Suisse, à l'exception du Tessin et de la Suisse orientale (TG, SG, AI, AR). La surface forestière certifiée par le groupe s'étend sur env. 510'000 ha.

M. Stéphane Brawand est vice-président de l'ARCF et délégué auprès du comité d'ARTUS (organe Suisse).

FSC et PEFC

La certification forestière demeure un axe central des activités de l'association en 2025. Deux audits ont été planifiés au cours de l'année. Ils visent à garantir la conformité des pratiques de gestion aux exigences environnementales, sociales et économiques reconnues au niveau national et international.

La préparation de ces audits a mobilisé des ressources importantes et a permis de renforcer les procédures internes ainsi que la traçabilité des interventions sylvicoles.

Audits externes

Une cinquantaine de communes/propriétaires du groupe ARTUS sont audités chaque année par un auditeur externe, dont une dizaine en Suisse romande.

Dans le canton, un audit externe a été réalisé auprès de la commune du Val-de-Ruz, cantonnement Nord.

Audits internes

Le chargé d'affaires de ForêtNeuchâtel effectue les audits internes, pour lesquels il a suivi une formation de renouvellement en 2025.

La commune de La Grande Béroche a passé l'audit interne avec succès en juin 2025.

Label Bois Suisse

Le Label Bois Suisse est offert gratuitement par ForêtNeuchâtel aux propriétaires de forêts du canton.

Ce label rouge fait figure de passeport suisse pour l'une des seules matières premières issues de notre pays. Le label est utilisé dans toute la filière bois, de l'exploitation forestière au détaillant, en passant par la scierie et la menuiserie.



Logo du Label BOIS SUISSE, marque déposée et protégée

Les Journées du bois suisse 2025

Les Journées du bois suisse 2025 se sont tenues les 12 et 13 septembre 2025 dans tout le pays. Lignum-Neuchâtel a organisé, plusieurs activités au Centre forestier de Bevaix. Cet événement a rencontré un vif succès et attiré un large public. À travers un parcours composé de plusieurs postes thématiques, les visiteurs ont pu découvrir la diversité des métiers et des savoir-faire de la filière bois. ForêtNeuchâtel était présente avec des supports visuels et une partie de l'équipe du bureau, mobilisée sur place durant une journée afin d'informer le public et de valoriser les activités forestières cantonales.



Crédit : Marketing Bois Suisse

Projets spécifiques et mandats

Le mandat confié par le SFFN à ForêtNeuchâtel pour la coordination d'un projet pilote visant à tester des alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires dans le périmètre du futur plan d'affectation cantonal nature (PAC) des Côtes-du-Doubs, dans le cadre de la mesure A6 « limitation des risques liés à l'utilisation de la cyperméthrine » du plan phytosanitaire cantonal, devait arriver à son terme en 2025. Le test est prolongé d'une année afin de récolter davantage de données. Ce projet contribue à alimenter les réflexions sur des pratiques respectueuses de l'environnement et compatibles avec les objectifs de protection de la santé et de la biodiversité.

Communication Romande

Une initiative, lancée par ForêtFribourg, pour une communication uniforme et d'envergure sur tout le territoire romand, regroupe désormais toutes les associations de propriétaires forestiers de Suisse romande (JU, JU-BE, NE, VD, FR, VS, GE) ainsi que l'AREF et Cedotec Lignum. Le groupe de travail s'est réuni à trois reprises en 2025 et agira dorénavant sous la bannière de *ForêtRomande*.

L'objectif est de regrouper les ressources afin lancer une campagne de communication à large échelle sur les enjeux communs (métiers, reconnaissance et utilité des interventions en forêt, etc.). Elle sera pilotée par une agence de communication avec un lancement de campagne prévu en 2027.

M. Stéphane Brawand représente ForêtNeuchâtel dans ce groupe de travail.



Au profit des propriétaires forestiers

Le but de l'association Forêtxcellence réside dans la valorisation des bois de résonance au seul profit des propriétaires forestiers. Ainsi, après identification et analyses complémentaires, un prix correspondant à la qualité est offert, dès lors que les caractéristiques pour un bois de résonance sont établies.

Au-delà de l'aspect financier, Forêtxcellence représente également un formidable coup de projecteur médiatique sur l'ensemble des soins que les propriétaires et le personnel forestier apportent à leurs forêts.

Activités 2025

Le comité de Forêtxcellence est composé de MM. Jean Wenger (Président), Jan-Matti Keller (Vice-président), François Godi, Fabien Süssstrunk, Pierre Alfter (jusqu'en août) et Marc Ballmer-Mees (depuis septembre). Il s'est réuni à trois reprises en 2025.

Les principales réalisations incluent l'acquisition de deux billes d'épicéa de haute qualité, provenant du massif du Risoud et de la commune du Chenit ainsi qu'un érable ondé en provenance des Montagnes neuchâteloises. La diffusion d'un manuel d'aide à l'identification du bois de résonance a renforcé la sensibilisation des propriétaires forestiers et contribué à structurer un réseau d'approvisionnement pérenne.

La chaîne de transformation s'est renforcée avec l'intégration de ValArtibois comme partenaire scieur, facilitant notamment un circuit court pour les bois de la Vallée de Joux. Le façonnage, assuré par la menuiserie d'Evologia, a démarré concrètement en 2025. Cette phase initiale, accompagnée par le responsable de la xylothèque, a permis de poser les bases d'un développement progressif.

La xylothèque s'est enrichie de plus de deux cents planchettes numérotées, classées et stockées dans des conditions appropriées. Leur qualité est jugée très satisfaisante à ce stade, sous réserve de confirmation à l'issue du processus complet de séchage et d'affinage. La xylothèque s'affirme comme un outil central du projet et de vitrine du potentiel des forêts de l'arc jurassien.

Dans la continuité d'un positionnement contrôlé, la marque « Forêtxcellence® » a été déposée et est désormais protégée. Le soutien au Challenge de Lutherie, initié par un collectif de la Vallée de Joux, s'inscrit dans une démarche d'appui visant à positionner Forêtxcellence comme fournisseur premium de bois de résonance. Les actions de communication menées en 2025 ont accru la visibilité du projet auprès des professionnels et de la population.

Enfin, le lancement d'une étude de marché conduite par M. Rémi Vuichard marque une étape déterminante dans la structuration commerciale. Les résultats attendus en 2026 permettront de cibler les marchés prioritaires à l'horizon 2030.

Marché du bois et vente de bois précieux

Marché du bois en 2025

La demande de bois suisse est restée globalement soutenue, mais les acheteurs ont plutôt fait preuve de prudence, jusqu'à l'automne 2025, dans un contexte de ralentissement conjoncturel et d'incertitudes économiques. Malgré une utilisation élevée du bois dans la construction et l'énergie, la valeur ajoutée peine à se répercuter jusqu'au niveau des propriétaires forestiers.

Les prix du bois rond ont ensuite évolué de manière contrastée selon les assortiments. Les résineux ont connu une évolution plus favorable, avec des prix de bois ronds orientés à la hausse (jusqu'à 10.-/m³ supplémentaire par rapport à l'automne 2024) et les bois issus de coupes sanitaires ont pu être absorbés sans peine. Les feuillus de qualité ont mieux résisté que par le passé, mais sans retrouver les niveaux observés en 2021. Les perturbations récentes du marché ont marqué une baisse significative des prix, comme à la dernière vente des bois précieux.

Ainsi, dans le canton de Neuchâtel, les prix de vente sont restés inférieurs à la moyenne suisse, de 10 à 20 %, reflétant un marché local plus contraint, une plus faible densité de scieries et des trajets forcément plus longs. Le taux de change de l'euro a également limité certains débouchés transfrontaliers, notamment vers la France, et a contribué à réduire la concurrence entre acheteurs.

20^e vente groupée de bois précieux

La 20^e vente groupée de bois précieux, organisée par ForêtNeuchâtel, s'est tenue le 10 décembre 2025 sur l'Allée des Bourbakis à Colombier. Une visite commentée ouverte au public a été proposée le 13 décembre, contribuant à une meilleure compréhension de la diversité des essences régionales auprès de la population.

Au total, 551 m³ de bois ont été proposés, répartis en 376 lots. L'assortiment comprenait principalement du chêne, du frêne, de l'épicéa, du mélèze et du noyer, ainsi que des essences plus rares telles que l'if, l'érable ondé, le tilleul et un remarquable (et remarqué !) tronc de séquoia.

Le prix moyen s'est établi à 344 CHF/m³. Si le volume et la qualité ont été jugés satisfaisants, les prix ont enregistré un recul plus marqué qu'attendu, reflet d'un marché des feuillus incertain et d'une grande prudence des acheteurs dans leurs approvisionnements. Malgré cela, l'intérêt pour les bois locaux, durables et traçables, est resté élevé, confirmant le rôle central de cette vente comme vitrine de la filière forestière régionale et comme outil de valorisation des bois de qualité.

Essence	Volume [m ³]	Prix moyen [CHF/m ³]
Chêne	262.29	453
Douglas	13.43	270
Mélèze	47.17	380
Frêne	61.82	205
Epicéa	62.81	263
Erable	16.25	175
Noyer	13.22	333
Sapin	15.88	159
Hêtre	11.78	120
Merisier / Cerisier	2.61	140
If	5.48	257
Séquoia	12.20	140
Orme	0.16	120
Thuya	0.42	120
Alisier	1.53	197
Buis	0.65	615
Tilleul	10.15	234
Pin	13.38	160
Total	551.23	344

Récapitulatif des bois vendus par essence (décembre 2025)

Commercialisation des bois

Service de courtage de ForêtNeuchâtel

Le volume de bois commercialisé – hors bois précieux – par ForêtNeuchâtel en 2025 est de 741 m³, répartis sur 15 lots.

Le Service de courtage de ForêtNeuchâtel offre à ses membres une solution simple et efficace pour valoriser leur bois. Il permet de diversifier les canaux de vente et de trouver le débouché le plus adapté, tout en bénéficiant de conseils personnalisés pour optimiser la commercialisation. Avec un coût compris entre 2 et 3 %, ce service constitue une option extrêmement avantageuse et accessible pour tous les propriétaires forestiers.

Commission commerciale

La Commission commerciale de ForêtNeuchâtel, présidée par M. Jan Boni, s'est réunie deux fois en septembre 2025.

Les principaux scieurs de la région ainsi que ceux de France voisine ont été présents et les échanges entre toutes les parties ont été constructifs et appréciés.

Comptes 2025 et budget 2026

Les comptes de l'exercice 2025 clôturent avec un bénéfice de CHF 1544,85. Le budget prévoyait une perte de CHF 3'910,00. Le budget 2026 prévoit un déficit de CHF 530,00.

Perspective 2026

Au travers ses actions, ForêtNeuchâtel poursuit les buts généraux suivants :

- Assurer sa mission centrale de défense des intérêts des propriétaires forestiers dans le cadre des dossiers d'actualité de politique forestière ;
- Être présente activement dans les milieux influents pour défendre la forêt et le bois et favoriser l'utilisation de ce matériau par des mesures financières ou légales ;
- Poursuivre son engagement en faveur d'une sylviculture multifonctionnelle et d'une rémunération correcte des prestations d'intérêt général de la forêt, avec une implication correspondante des collectivités publiques ;
- Représenter activement les intérêts des propriétaires forestiers dans les commissions cantonales et nationales ;
- Soutenir l'antenne romande d'Energie-bois suisse dans la promotion du bois-énergie pour des conditions justes et équitables.

Perspectives de marché 2026

Les perspectives pour le début de l'année 2026 s'inscrivent dans la continuité des tendances observées en 2025. Aucun retournement structurel du marché n'est attendu à court terme. La demande de grumes dans les scieries suisses est restée soutenue ces derniers mois, entraînant une hausse des prix du bois rond à l'automne 2025, sans nouvelle évolution positive attendue à ce stade. Les ventes de bois scié et d'autres produits boisés devraient se maintenir à un niveau élevé au premier trimestre 2026, et potentiellement jusqu'à l'été.

Malgré cette forte demande, les stocks de grumes dans de nombreuses scieries demeurent encore inférieurs à la moyenne, notamment en raison des conditions météorologiques défavorables de l'année précédente. Pour reconstituer ces stocks, il sera nécessaire d'augmenter les volumes de récolte forestière, tout en adaptant les stratégies de mise en marché pour diversifier les débouchés. De même, le taux de change de l'euro demeure un facteur déterminant pour les débouchés transfrontaliers et continuera, tant qu'il restera défavorable, à limiter les opportunités d'exportation.

Le marché des feuillus devra également être suivi de très près, dans un contexte mondial où les flux commerciaux de bois dur affichent une grande variabilité selon les régions, les essences et leur qualité. Le marché des feuillus a d'ailleurs vu une correction fin 2025, après quelques années favorables, ce qui rend les tendances globales difficiles à anticiper pour les propriétaires et scieries suisses ; ces dynamiques sont amplifiées par des facteurs tels que les ajustements tarifaires et la reconfiguration des chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale, qui influencent directement la compétitivité du bois feuillu sur les marchés d'exportation.

Dans ce contexte, la transparence du marché et la diffusion de prix indicatifs pour le bois rond, rendues possibles par la révision de la loi fédérale sur les forêts en août 2025, constituent des outils importants pour améliorer la lisibilité du marché et sécuriser les transactions. Jusqu'au printemps 2026, la priorité restera la gestion des volumes contraints, l'adaptation des stratégies de mise en marché et la recherche

d'un équilibre entre exigences sanitaires, capacités opérationnelles et conditions économiques supportables pour les propriétaires forestiers. L'essor du bois-énergie et la forte demande du secteur de la construction soulignent également l'importance d'une fourniture régulière de grumes tout au long de l'année.

Observatoire économique

La modification de la loi fédérale sur les forêts (LFo), entrée en vigueur le 1^{er} août 2025, met en œuvre l'initiative parlementaire 21.463 « Faire des recommandations de prix également pour le bois de forêts suisses ». Le nouvel art. 41b permet aux propriétaires de forêt, en accord avec les acquéreurs de bois brut, de recommander et de publier, à l'échelon national ou régional, des prix indicatifs pour le bois brut provenant de forêts suisses. Cette mesure s'inspire des bases légales en vigueur dans le domaine de l'agriculture et qui autorisent déjà la fixation de prix indicatifs pour les produits agricoles.

Une nouvelle commission du marché du bois a été mise en place par ForêtSuisse au niveau national. En 2026, ForêtNeuchâtel souhaite mettre sur pied un observatoire économique à l'échelle régionale, dont la forme reste à définir.

Certification

- Soutenir les propriétaires certifiés neuchâtelois. Le chargé d'affaires de ForêtNeuchâtel est le gestionnaire de la certification dans le canton ;
- ForêtNeuchâtel s'implique dans les activités de l'organisation de certification ARTUS au niveau Suisse au travers de sa participation dans l'Association Romande pour la Certification des Forêts (ARCF). La coordination de cette association pour la Suisse Romande est à la charge de ForêtValais.

Projets

Forêtxcellence

ForêtNeuchâtel reste très active dans la réalisation des objectifs de l'association Forêtxcellence.

ForêtRomande

ForêtNeuchâtel va poursuivre sa participation au projet de communication groupée.

Evénements

Fête La Terre

Fête La Terre 2026 se tiendra le week-end des 29 et 30 août sur le site d'Evologia à Cernier. Cet événement majeur du Val-de-Ruz célèbre le terroir, l'artisanat et l'agriculture avec des marchés, des animations pour enfants, des concerts et une ambiance festive. Cette année, le projecteur est pointé sur la filière forestière.

Vente groupée de bois précieux

L'adjudication se tiendra le mercredi 9 décembre 2026 à l'emplacement habituel.

Les documents pour l'annonce des bois seront disponibles dès le mois de septembre.

Conclusion

L'année 2025 aura confirmé l'ampleur des défis auxquels les propriétaires forestiers neuchâtelois sont confrontés, à la croisée des enjeux climatiques et économiques. Dans un contexte marqué à la fois par une pression persistante sur les peuplements et par une évolution contrastée du marché du bois, ForêtNeuchâtel a poursuivi son engagement en faveur d'une gestion forestière durable, d'une valorisation adaptée des ressources et d'un dialogue constructif avec l'ensemble des acteurs de la filière.

Grâce à l'implication de ses membres, au soutien des partenaires institutionnels et à la mobilisation des professionnels, l'association a continué à jouer pleinement son rôle de coordination, de représentation et d'anticipation. Les actions menées en 2025 constituent une base solide pour accompagner les adaptations nécessaires et préparer la forêt neuchâteloise aux défis des années à venir, au service de ses fonctions économique, sociales, de protection et de maintien de la biodiversité.

Remerciements

Nous tenons à remercier sincèrement et tout particulièrement nos membres pour leur contribution à cette dynamique collective en 2025. Nos remerciements s'adressent aussi au Conseil d'État et aux autorités communales pour leur appui, leur soutien et leur confiance renouvelée. Nous adressons également nos remerciements auprès des associations des cantons voisins avec qui nous avons collaboré, à chacun de nos partenaires avec qui nous pouvons nous féliciter de manière réciproque d'entretenir d'excellentes relations, notamment : le Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN), les ingénieurs forestiers et les gardes forestiers, les partenaires commerciaux et acheteurs de bois, sans oublier les scieurs de Suisse et de France voisine, ainsi que l'ensemble des acteurs de la forêt.

Nous abordons 2026 déterminés à poursuivre notre mission au service des forêts et de leurs multiples bienfaits pour la communauté.

Colombier, avril 2026

Le Conseil d'administration

Annexes

Composition du Conseil d'administration, état au 31.12.2025

	Lieu
Wenger Jean, président	Hauterive
Geiser Daniel, vice-président	Val-de-Ruz
Aubert Natacha	Milvignes
Ballmer-Mees Marc	Etat de Neuchâtel
Boni Jan	Neuchâtel
Clottu Mario	Cornaux
Ducommun Jean-Maurice	Saint-Blaise
Eschler Simon	Val-de-Travers
Fässler Aloïs	Les Ponts-de-Martel
Favre Sarah	Le Locle
Geiser Cédric	Neuchâtel
Guyot Ilinka	La Chaux-de-Fonds
Hostettler Christian	Val-de-Ruz
Lott Fischer Johanna	Neuchâtel
Muster Carine	La Grande Béroche
Oppliger Pascal	La Sagne
Rosselet Stéphane	La Brévine
Sivignon Eric	Val-de-Travers
Tüller Alain	Val-de-Travers

Composition du Comité directeur

Wenger Jean	Président
Geiser Daniel	Vice-président
Ballmer-Mees Marc	Membre
Eschler Simon	Membre
Fässler Aloïs	Membre

Composition de l'organe de contrôle

Turkanovic Eldin	
Fahrni Clovis	
Novelli Delphine	Suppléante



ForêtNeuchâtel

Association des propriétaires forestiers